

BUDGET 2026

Le budget principal de la Commune de LANDRY, présenté ci-dessous, a été approuvé le 02 mars 2026 et il a été construit pour créer les conditions d'une situation financière saine et responsable.

La section d'investissement

✓ Les principaux travaux : 618 000 €

- Travaux – tranche n°3 – Avenue de la Gare (du pont de l'Isère à la voie ferrée) : 281 000€
- Réaménagement de l'appartement situé au-dessus de l'école : 140 000 €
- Réaménagement de La Place (chalet + abris bus) : 122 000 €
- Enfouissement de la ligne à haute tension au Perrey : 57 000 €
- Travaux divers sur les bâtiments communaux : 18 000 €

✓ Les principaux équipements : 186 000 €

- Matériels divers pour les Services Techniques : 74 000 €
- Matériel de transport : 38 000 €
- Matériel pour la salle du Perrey : 12 000 €
- Matériel informatique pour l'école : 10 000 €
- Station de VALLANDRY (bornes électriques + luminaires) : 52 000 €

✓ Les études préalables (révision du PLU – travaux Eglise – enfouissement réseaux au Martorey) : 80 000 €

➤ Comment sont financées ces dépenses d'investissement ?

- Ces dépenses d'investissement sont autofinancées par la Commune
- Aucun emprunt contracté en 2026
= le financement est donc vertueux.

➤ Point sur le niveau de la dette communale

- Au 1^{er} janvier 2026, le capital restant dû de la dette s'élevait à 2 846 000 €
- A ce jour, la capacité de désendettement de la Commune est de 5 ans ; niveau considéré comme raisonnable.

La section de fonctionnement

✓ Les principales dépenses :

- Les charges à caractère générale à hauteur de 954 000 € ; dont :

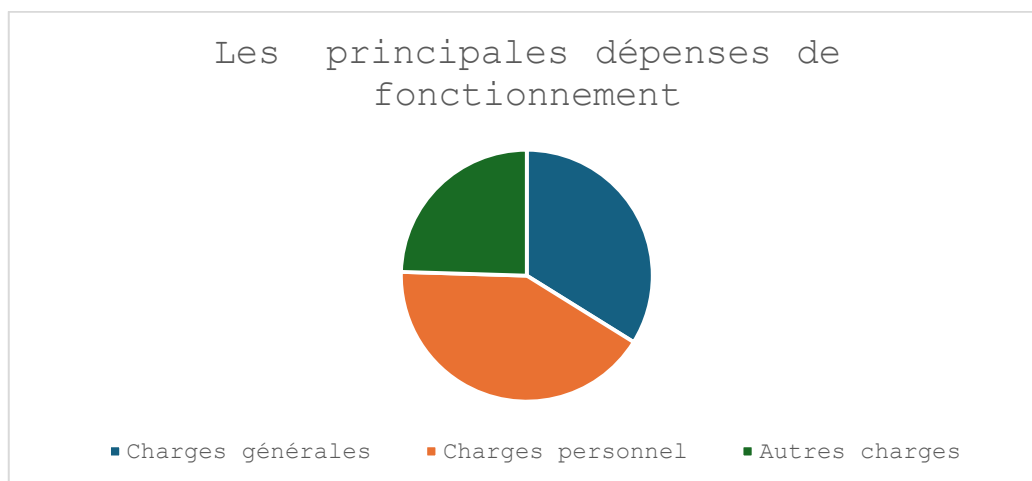
- Les dépenses d'énergie et d'électricité
- L'entretien de la voirie
- L'achat des forfaits pour les enfants de la Commune âgés de moins de 16 ans
- L'entretien des bâtiments communaux
- L'entretien des véhicules

- Les charges de personnel à hauteur de 1 173 000 €

- 16 agents permanents
- 15 agents saisonniers, répartis ainsi :
 - 1 agent d'accueil – saisons d'été - Eglise de LANDY
 - 4 agents pour les Services Techniques – saisons d'été
 - 2 agents de surveillance de nuit de la Résidence l'Adret à VALLANDRY et 1 agent d'entretien des bâtiments de VALLANDRY – refacturés au budget du CCAS
 - 1 projectionniste – saisons été et hiver – Cinéma l'Eterlou à VALLANDRY refacturés au budget annexe du Cinéma
 - 5 animatrices – garderie Tom Pouce de VALLANDRY - refacturés au budget annexe de la Garderie Tom Pouce
 - 1 agent d'accueil en gare – les samedis des saisons d'hiver – refacturé au SIVOM LANDRY PEISEY-NANCROIX

- Les autres principaux postes de dépenses à hauteur de 691 000 € :

- Les subventions accordées aux Associations locales : 14 000 €
- Les intérêts des emprunts en cours : 102 900 €
- Les contributions en faveur du SIVOM LANDRY PEISEY-NANCROIX et de l'Association Foncière de VALLANDRY : 470 000 €
- La subvention d'équilibre en faveur du budget annexe de la Garderie Tom Pouce : 104 500 €



✓ Les principales Recettes :

- Les impôts, les taxes et les dotations de l'Etat à hauteur de 2 161 600 €

- Les produits des services, du domaine et ventes divers à hauteur de 775 000 €

Les droits de place ; les occupations du domaine public ; la redevance de la microcentrale du Ponthurin ; les produits des ventes périscolaires (cantine + garderie) ; remboursement, par les budgets annexes, des frais de personnel.

- Autres produits de gestion courante à hauteur de 700 000 €

Redevances des restaurants d'altitude et des campings